CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 11 MARS 2025** EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice: 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38 Nb. de représentés: 5 Nb. d'absents:

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à 17h06, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel

FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 37/1838 :

Modification du Tableau des Effectifs

ETAIENT PRESENTS:

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, FERDE Thérèse, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, Claire. PALIOD Marie PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ARAYE Héléna, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S):

MM. FATIMA Sofa (représentée par Madame ROUVRAIS Simone), NASSIBOU Guilaine (représentée par Monsieur POTIN Philippe), KHELIF David (représenté par Madame HOARAU Denise), VAYABOURY Jean Patrick (représenté par Monsieur TEVANEE Jean François), BELLON Stéphen (représenté par Monsieur DIJOUX Stéphano.

MM. BALZANET Jonhy, LORION David, MOREL Didier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

> Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 14 mars 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 04 mars 2025.



Michel FONTAINE

Affaire n°37/1838: Modification du Tableau des Effectifs.

Direction des Ressources Humaines - Direction des Ressources

Le Maire rappelle à l'Assemblée que le tableau des effectifs communaux pour l'année 2025 a été arrêté par DCM n° 36/1760 du 16 décembre 2024.

Il expose à l'Assemblée que pour le bon fonctionnement des services, il y a lieu de le modifier.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

• DE MODIFIER le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

CADRE D'EMPLOIS	Avant modification			Apres modification		
,	Total créé	Total occupé	Vacants	Total créé	Total occupé	Vacants
FILIERE TECHNIQUE						
Adjoints Techniques Territoriaux des Etablissements d'Enseignement	0	0	0	1	0	1

Il précise que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget communal.



